

Installation de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Intervention de Jean-Paul Lecoq

Mardi 15 janvier 2019

Chers collègues,

Quelques mots tout d'abord pour saluer notre nouvelle assemblée rassemblée sur un même territoire de vies et d'emplois, une même entité géographique vécue au quotidien, dans leur quotidien, par les milliers de seinomarins qui la composent et l'animent.

Qui travaillent, étudient, investissent, élèvent leurs enfants, font valoir leur juste droit à la retraite ou qui militent ici à travers les centaines d'associations, les syndicats, les conseils municipaux.

Nous l'avons souvent exprimé, ces mêmes réalités de vie appelaient à définir une nouvelle intercommunalité cohérente.

Et même si nous continuons à regretter la précipitation avec laquelle elle s'est composée, comme sa déconnection avec le calendrier électoral municipal qui assurément aurait appelé à la valider à travers la consultation des électeurs des communes ainsi rassemblées, nous avons joué le jeu de cette construction.

Car finalement vous connaissez la formule, peu importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse (*Musset*).

Le flacon Communauté urbaine ne semble pas offrir la meilleure souplesse pour avancer ensemble dans l'intérêt de notre territoire et de nos administrés, mais nul doute que nous aurons à cœur d'utiliser au mieux cet outil pour prolonger, et non se substituer, à l'échelon de proximité et de démocratie par excellence que représentent les communes.

Une communauté urbaine qui, au delà de son nom et de sa forme, reste et devra rester une communauté de communes, rassemblées pour collaborer et travailler ensemble.

C'est l'essence comme le sens même d'une intercommunalité qui n'est pas une collectivité territoriale, mais une assemblée et non un assemblage de collectivités territoriales.

Et c'est ainsi le meilleur moyen de nous éviter ici les écueils malheureusement trop souvent constatés ailleurs.

Ceux de la technocratisation, de la perte d'identité des communes, de l'affaiblissement des maires, et, à l'arrivée, de l'éloignement des citoyens.

Préserver cet esprit de l'interco qui vit ici depuis l'origine de la CODAH, et même bien avant, à l'époque des syndicats intercommunaux à vocation unique et à vocations multiples, est aussi le meilleur moyen pour éviter la confusion des genres et la tentation de l'entre soi.

Considérer l'intercommunalité non pas comme un échelon de plus sur l'échelle des institutions, pour reproduire à l'étage du dessus les débats que nous avons tous dans nos communes, dans nos conseils municipaux, débats s'inscrivant dans un rapport de force numérique issu des élections municipales qui, in finé, constate dans les votes les mêmes majorités et les mêmes oppositions.

Mais au contraire, considérer l'intercommunalité comme le prolongement de la commune, un outil au service des communes, qui fait avancer ce qui peut avancer en commun dans une logique gagnant gagnant et la recherche de consensus.

Un consensus qui s'obtient par le dialogue et le travail ensemble, par l'expérimentation ou par la faculté de nous convaincre.

Les élus communistes et républicains ne font pas partie de la majorité ou de l'opposition intercommunale, parce que nous considérons qu'il n'y a

pas de majorité ni d'opposition mécanique à avoir dans l'animation de l'intercommunalité.

Il y a cette recherche du consensus, ce désir de convaincre et ce respect des opinions qui s'expriment différemment, parce qu'il y a respect des communes et des conseils municipaux qui par nature sont différents. Sinon plus la peine d'aller voter !

Nous avons su faire avancer les choses ainsi, s'agissant de

- l'instauration de la **Dotation de solidarité communautaire** basée sur des critères locaux,
- de la mise en service de **la LER**,
- de la création du **campus universitaire du Havre** dont on se souvient notamment des échanges passionnés entre François Guégan et Antoine Rufenacht.
- Ou de la mise en oeuvre du **Plan de prévention du risque inondation**, souvenons-nous des effets dévastateurs des inondations subies à la fin des années 90 et au début des années 2000,
- ou du **Plan de Prévention des Risques Technologiques** que nous finalisons actuellement, et qui est pris en exemple au niveau national avec des cercles de danger qui sont désormais réduits à leur plus simple expression.

Nous avons su nous faire entendre pour **baisser une taxe d'enlèvement des ordures ménagères** devenue disproportionnée au regard des dépenses à couvrir pour notre service de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Ou encore pour qu'émerge une **politique de soutien au sport de haut niveau** adossée à l'indispensable formation et ancrage local.

Et sur d'autres sujets, il nous faut encore trouver les bons arguments ou faire valoir les meilleures démonstrations :

- pour aller vers la gratuité de la mobilité en transport en commun,
- pour que notre aéroport puisse accueillir un trafic digne de ce nom,
- pour retrouver une coordination dans l'offre commerciale sur notre agglomération, et faire cesser le dumping auquel certaines enseignes se livrent, et pour consolider l'indispensable commerce de proximité.

Enfin, sur d'autres volets nous restons sur notre faim

- quand de l'argent public est offert à des entreprises qui n'en ont pas besoin,
- ou lorsque cette assemblée ne réagit pas suffisamment, à notre sens, pour mobiliser face à cette tendance malsaine de nos gouvernements successifs à recentraliser et à affaiblir le bloc communal, comme l'ensemble des services publics d'ailleurs.

Nous ne pouvons être d'accord sur tout et c'est heureux ainsi, cela s'appelle la démocratie.

Mais nous avons le sentiment d'être utile ainsi au territoire et aux forces vives qui le composent, sans avoir à dire finalement par aveu d'impuissance sur tel ou tel sujet : désolé c'est la faute de la CODAH.

Tout simplement parce que la CODAH, c'est nous aussi !

Gageons qu'il en sera de même avec cette Communauté urbaine.

C'est cette logique qui est la plus apte à respecter les choix des électeurs comme l'identité, la culture, les spécificités de chaque commune rassemblée : de la grande ville, aux communes péri-urbaines jusqu'à la ruralité.

Cela n'empêche nullement d'exprimer ses opinions, de faire valoir la diversité des pensées, des sensibilités, d'apporter sa pierre, sa contribution à l'édifice, bien au contraire. Nous sommes pluriels.

Et cela n'empêche pas de devoir exprimer des votes différents selon les délibérations soumises, mais non par réflexe partisan, mais par cohérence avec les positions exprimées dans nos conseils municipaux respectifs.

C'est la raison qui nous conduit une fois encore à soutenir une représentation au sein de cette assemblée, par communes et non par groupes politiques.

Et ce qui nous conduit à estimer qu'il est légitime que le Maire de la ville centre, quel qu'il soit et parce que le Maire du Havre c'est le problème des électeurs havrais, préside le Conseil communautaire.

Mais cela ne signifie nullement que Ville du Havre et Communauté urbaine doivent être confondues ou fondues tout court.

Cette communauté urbaine et rurale, c'est une communauté justement, ce n'est ni une fusion ni une absorption par la ville centre.

Et d'ailleurs, nous plaidons pour que chaque élu communautaire puisse disposer d'une connaissance des différentes communes rassemblées, de ses problématiques, de ses projets.

Comme nous insistons pour que chaque maire soit respecté.

Il n'y a pas ici de grands maires ou de petits maires, il n'y a que des élus de la République.

Et cela tombe bien car nous avons beaucoup à faire ensemble :

- Pour renforcer la **proximité et l'accessibilité des services publics** dans tous les domaines, à commencer par **les transports en commun** sur nos routes, comme sur le rail.

- Pour casser les **barrières des péages** qui handicapent la mobilité.
- Pour que l'appel à **plus de démocratie** qui s'exprime à travers notamment le mouvement des gilets jaunes, puisse trouver ici de nouveaux débouchés concrets.
- Pour accélérer **notre apport à la transition écologique**, pour agir notamment en faveur de l'alimentation saine et des filières courtes, comme pour obtenir la **reconversion verte de notre centrale thermique**.
- Pour agir en faveur de **notre port, de nos industries**.
- Pour soutenir **la formation, l'apprentissage** et préserver notre université de pleine exercice.
- Pour résoudre les **déficits dans l'offre de soin**.
- Ou encore pour **lutter contre le mal logement et l'insuffisance de logements accessibles**, cette notion d'accessibilité étant à prendre dans tous les sens du terme.

Nous restons convaincus que la meilleure attractivité pour notre territoire, ce n'est pas que son image ou sa vitrine, ce n'est pas son nom, mais la qualité de vie qui est proposée ici.

Comme la force et l'originalité de nos politiques publiques.

Pour tout cela et pour tant d'autres enjeux, il va nous falloir travailler à 54 communes et à 130 élus. C'est déjà un défi en soi.

Et pourquoi ? Parce ce que c'est comme ça, c'est ce qui dit la loi où que ce soit.

Et de ce point de vue, nous pointons ainsi du doigt, d'entrée de jeu, un des effets de cette recentralisation que j'évoquais : **les accords locaux, sur**

lesquels s'étaient constitués et avaient vécu nombre de nos intercommunalités sont désormais interdits.

Sortez les ratios comptables uniformes et décrétés là haut pour composer vos instances locales...

Dire que les mêmes qui imposent ce genre de règle, osent affirmer qu'ils veulent simplifier, fluidifier, et faire des économies !

Hypocrisie que tout cela. Nous l'avons vu avec les Régions qui en nombre réduit coutent désormais plus chers !

Et puisque l'on parle argent, espérons que les moyens dont nous allons disposer pour développer notre projet communautaire seront au rendez-vous.

Pressé de voir s'affaiblir la capacité à agir des communes, comme de voir diminuer leur nombre d'ailleurs, les gouvernements successifs ont vu dans les interco et particulièrement dans la métropolisation un moyen d'y parvenir.

Et pour se faire, ils utilisent évidemment l'hameçon financier bien alléchant en ces temps de baisse des dotations. **10 millions d'euros supplémentaires annoncés ici il y a un an pour créer une communauté urbaine.**

Cette création étant effective, nous souhaitons bien entendu savoir si ces 10 millions seront une réalité dans notre premier budget en construction ? J'en doute personnellement.

Et si tel ne devait pas être le cas, je nous propose de commencer par monter ensemble à Matignon pour aller réclamer notre du.

Je suis désolé d'achever ainsi mon propos en parlant gros sous, mais cet appât des 10 millions ayant largement été utilisé pour nous pousser à nous rassembler ainsi à marche forcée, il ne faudrait pas que notre travail commun débute par une promesse non tenue.

Car ces 10 millions ne seront pas de trop pour faire avancer notre territoire et construire nos projets communs.

Un territoire qui aspire, comme tant d'autres et peut être encore plus que d'autres, à davantage de proximité, d'humanité et de solidarité.

Je nous souhaite une belle communauté de projets et de volontés pour y parvenir.